certifié conforme

DGFiP N° 2052-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Désignation de l'entreprise : 2H ENERGY - SIREN : 353926447

Néant ☐

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
	Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
	Production vendue - biens	FD	26 826 615	FE		FF	26 826 615
	Production vendue - services	FG		FH		FI	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	26 826 615	FK		FL	26 826 615
	Production stockée					FM	-1 340 903
	Production immobilisée					FN	0
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	1 857 851
	Autres produits (1) (11)					FQ	111 148
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	27 454 710
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
	Variation de stocks (marchandises)					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	9 794 852
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	-77 472
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	6 255 433
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	551 628
	Salaires et traitements					FY	6 161 986
	Charges sociales (10)					FZ	3 236 857
	Sur immobilisations - dotations aux amortissements					GA	301 121
	Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	304 327
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	887 915
	Autres charges (12)					GE	9 274
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	27 425 921
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	28 789
	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**					GI	
	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	41
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	5 656
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	5 697
	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	31 683
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	85 176
	Différences négatives de change					GS	3 866
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	120 725
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	-115 028
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)						GW	-86 239

certifié conforme

DGFiP N° 2053-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : 2H ENERGY - SIREN : 353926447

Néant ☐

			Exercice N
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	155
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	155
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	1 458 919
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	4 141 574
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 600 493
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-5 600 337
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices	**(X)**	HK	-3 845 244
	Total des produits (I + III + V + VII)	HL	27 460 562
	Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	29 301 894
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	-1 841 332

RENVOIS :

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)		1G	
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)		1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9) Dont transferts de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de bervets, licences		A4	

(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles

facultatives	A6		obligatoires	A9	
dont cotisations facultatives Madelin	A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	

(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHARGES EXCEPT.s/op gestion	4 400	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	56 819	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	185 437	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 806	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-236 857	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		155
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 451 713	
Charges exceptionnelles diverses	4 137 174	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

certifié conforme

DGFiP N° 2050-SD 2023
cerfa
N° 15949 * 04
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise 2H ENERGY - SIREN : 353926447

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12 — Néant ☐

				Brut		Amortissements, provisions	Exercice N clos le 31/12/2022 Net
		Capital souscrit non appelé — **TOTAL (I)**	AA				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB		AC		
		Frais de développement	CX	56 096	CQ	56 096	0
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	349 108	AG	349 108	0
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		autres immos incorporelles	AJ	761 112	AK	759 816	1 297
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM		
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN	1 084 983	AO	246 881	838 102
		Constructions	AP	2 605 777	AQ	565 868	2 039 909
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	4 989 280	AS	4 705 378	283 902
		Autres immos corporelles	AT	1 709 340	AU	1 439 372	269 968
		Immos en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	Immobilisations financières (2)	Participations evaluées selon méthode équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	235 389	BG	86 107	149 282
		Autres immobilisations financières	BH	34 904	BI		34 904
		Total (II)	BJ	11 825 991	BK	8 208 625	3 617 366
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	3 434 739	BM	1 144 750	2 289 989
		En cours de production de biens	BN	19 005 848	BO	253 669	18 752 179
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	378 223	BS	138 465	239 758
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
	Créances	Clients et comptes rattachés (3)	BX	9 103 629	BY	169 074	8 934 555
		Autres créances (3)	BZ	1 946 424	CA		1 946 424
		Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
	Divers	V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	13 469 346	CG		13 469 346
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)	CH	170 316	CI		170 316
		Total (III)	CJ	47 508 526	CK	1 705 958	45 802 568
		Frais d'émission d'emprunts à étaler **(IV)**	CW				
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM				
		Ecarts de conversion actif **(VI)**	CN				
		Total général (I à VI)	CO	59 334 516	1A	9 914 583	49 419 933

(1) Droit au bail		(2) à moins d'un an	CP	34 904	(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.		stocks			créances		

certifié conforme

DGFiP N° 2051-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

2. BILAN – PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : 2H ENERGY - SIREN : 353926447

Néant ☐

					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 24 500 000)			DA	24 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	78 199
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	)	DC	3 320 000
	Réserve légale (3)			DD	200 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	)	DF	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	)	DG	
	Report à nouveau			DH	-8 015 508
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-1 841 332
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées			DK	
	TOTAL (I)			DL	18 241 358
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	521 354
	Provisions pour charges			DQ	953 111
	TOTAL (III)			DR	1 474 465
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	835 606
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 861 558
	Dettes fiscales et sociales			DY	4 864 117
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	71 750
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	17 071 079
	TOTAL (IV)			EC	29 704 110
	Ecarts de conversion passif **TOTAL (V)**			ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	49 419 933

Renvois				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	3 320 000
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	29 704 110
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

certifié conforme

2H ENERGY

Société par Actions Simplifiée au capital de 24 500 000 €
ZI DE BABEUF, 76400 SAINT-LEONARD
RCS de LE HAVRE B 353 926 447

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2022

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 29/06/2023, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

Résolution d'affectation du résultat

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

une perte de 1 841 332 €

De la manière suivante :

Affectation de la totalité de la perte au compte Report à Nouveau.
- le compte Report à Nouveau est désormais débiteur de 9 856 840 €.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.
~~~

certifié conforme

DGFiP N° 2054-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : 2H ENERGY

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Augmentations: Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
Frais d'établissement et de développement			**TOTAL I**	CZ	56 096	D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			**TOTAL II**	KD	1 105 185	KE		KF	5 036
Terrains				KG	1 084 983	KH		KI	
Sur sol propre	dont composants	L9		KJ	2 598 917	KK		KL	
Sur sol d'autrui	dont composants	M1		KM		KN		KO	
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2		KP	6 860	KQ		KR	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants	M3		KS	4 941 429	KT		KU	47 852
Installations générales, agencements, aménagements divers				KV	1 282 878	KW		KX	111 640
Matériel de transport				KY	7 333	KZ		LA	
Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	257 932	LC		LD	49 556
Emballages récupérables et divers				LE	0	LF		LG	0
Immobilisations corporelles en cours				LH	85 500	LI		LJ	104 500
Avances et acomptes				LK		LL		LM	
			TOTAL III	LN	10 265 832	LO		LP	313 548
Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	232 870	1U		1V	38 163
			TOTAL IV	LQ	232 870	LR		LS	38 163
			Total général (I + II + III + IV)	ØG	11 659 983	ØH		ØJ	356 748

CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions: Par virement de poste à poste		Diminutions: Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Frais d'établissement et de développement			**TOTAL I**	IN		CØ		DØ	56 096	D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			**TOTAL II**	IO		LV		LW	1 110 221	1X	
Terrains				IP		LX		LY	1 084 983	LZ	
Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	2 598 917	MC	
Constructions	Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
Constructions	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions			IS		MG		MH	6 860	MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	4 989 280	ML	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			IU		MM		MN	1 394 518	MO	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport			IV		MP		MQ	7 333	MR	
Autres immobilisations corporelles	Matériel bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	307 489	MU	
Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers			IX		MV		MW	0	MX	
Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	190 000	NA	0	NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
			TOTAL III	IY		NG	190 000	NH	10 389 380	NI	
Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations				I0		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	740	2F	270 293	2G	
			TOTAL IV	I3		NJ	740	NK	270 293	2H	
			Total général (I + II + III + IV)	I4		ØK	190 740	ØL	11 825 991	ØM	

certifié conforme

DGFiP N° 2054 *bis*-SD **2023**

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 2H ENERGY

Néant ☑

Exercice N clos le 31/12/2022

	CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice -	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.
Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

certifié conforme

DGFiP N° 2055-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : 2H ENERGY

Néant ☐

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY	56 096	EL		EM		EN	56 096
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 105 163	PF	3 761	PG		PH	1 108 924
TOTAL I		RK	1 161 259	RM	3 761	RN		RO	1 165 020
Terrains		PI	210 554	PJ	36 327	PK		PL	246 881
Constructions	Sur sol propre	PM	389 017	PN	169 990	PO		PQ	559 008
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV	6 860	PW		PX		PY	6 860
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 659 044	QA	46 334	QB		QC	4 705 378
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	1 144 299	QE	26 977	QF		QG	1 171 277
	Matériel de transport	QH	2 608	QI	1 944	QJ		QK	4 553
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	247 756	QM	15 787	QN		QO	263 542
	Emballages récupérables et divers	QP	0	QR	0	QS		QT	0
TOTAL II		QU	6 660 138	QV	297 360	QW		QX	6 957 498
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	7 821 398	ØP	301 121	ØQ		ØR	8 122 518

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencts. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)	NW		**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)**	NY		**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)**	NZ								

CADRE C **MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES**

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

certifié conforme

DGFiP N° 2056-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : 2H ENERGY

Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U		TD		TE		TF	
Provisions pour hausse des prix		3V		TG		TH		TI	
Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
Autres provisions réglementées		3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour litiges		4A	100 000	4B		4C	100 000	4D	0
Provisions pour garanties données aux clients		4E	175 280	4		4G		4H	175 280
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	149 948	4K	307 874	4L	149 948	4M	307 874
Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	1 694 971	4Y	136 981	4Z	878 841	5A	953 111
Provisions pour impôts		5B		5C		5D		5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations		5		5H		5J		5K	
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges		5V	24 540	5W	443 060	5X	429 400	5Y	38 200
TOTAL II		5Z	2 144 739	TV	887 915	TW	1 558 189	TX	1 474 465
Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6		6G		6H	
	- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
	- autres immobilisations financières	Ø6	54 424	Ø7	31 683	Ø8		Ø9	86 107
Sur stocks et en cours		6N	1 424 494	6P	229 980	6R	117 591	6S	1 536 883
Sur comptes clients		6T	104 127	6U	74 345	6V	9 398	6W	169 074
Autres provisions pour dépréciation		6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0
TOTAL III		7B	1 583 045	TY	336 008	TZ	126 989	UA	1 792 064
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	3 727 784	UB	1 223 923	UC	1 685 178	UD	3 266 529
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	1 192 242	UF	1 685 178		
	- financières			UG	31 683	UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

certifié conforme

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

certifié conforme

DGFiP N° 2057-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : 2H ENERGY

Néant ☐

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT 1	À 1 AN AU PLUS 2	À PLUS D'UN AN 3
	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)	UP	235 389	UR 235 389	US 0
	Autres immobilisations financières	UT	34 904	UV 34 904	UW 0
	Clients douteux ou litigieux	VA	62 560	62 560	0
	Autres créances clients	UX	9 041 069	9 041 069	0
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO)	Z1			
	Personnel et comptes rattachés	UY	33 845	33 845	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	19 990	19 990	0
	État et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM	928 408	928 408	0
	État et autres collectivités publiques – Taxe sur la valeur ajoutée	VB	357 993	357 993	0
	État et autres collectivités publiques – Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	272 090	272 090	0
	État et autres collectivités publiques – Divers	VP	0	0	0
	Groupe et associés (2)	VC			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	334 098	334 098	0
Charges constatées d'avance		VS	170 316	170 316	0
	TOTAUX	VT	11 490 663	VU 11 490 663	VV 0
(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	0		
(1)	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	162 775		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	À 1 an au plus 2	À plus d'1 an et 5 ans au plus 3	À plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0	0	0	0
	à plus d'1 an à l'origine	VH	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 861 558	6 861 558	0	0
Personnel et comptes rattachés		8C	901 664	901 664	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 880 397	1 880 397	0	0
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 728 945	1 728 945	0	0
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	414 447	414 447	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	846 020	846 020	0	0
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	17 071 079	17 071 079	0	0
	TOTAUX	VY	29 704 110	VZ 29 704 110	0	0
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

certifié conforme

DGFiP N° 2058-A-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise :	2H ENERGY			Formulaire déposé au titre de l'IR	ET			Néant	☐

I. RÉINTÉGRATIONS								Exercice N clos le	31/12/2022
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WA	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WB	
Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			XE	8 815
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	8 815			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	498 172	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX			XW	498 172
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY	
Impôt sur les sociétés								I7	
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7			K7	
Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					I8	
			- imposées au taux de 0%					ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme					WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT — Intérêts excédentaires	SU		Zones d'entreprises		SW			WQ	
Quote part de 12% des plus-values à taux zéro					M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I								WR	506 987
II - DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WS	1 841 332
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.								WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.								WU	1 061 694
Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV	
			- imposées au taux de 0 %					WH	
			- imposées au taux de 19 %					WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19%								I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:	(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation			2A		)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX	
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer								ZY	
Majoration d'amortissement								XD	
Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF	
			S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		XG	3 845 244
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD			
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL				)		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL — **TOTAL II**								XH	6 748 270
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables. — Bénéfice (I - II)					XI				
Déficit (II-I)								XJ	6 241 283
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)					ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)								XL	
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)					XN			XO	6 241 283

certifié conforme

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES DÉDUCTIONS DIVERSES	
INDEMNITE IS CNH	3 845 244

certifié conforme

DGFiP N° 2058-B-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : 2H ENERGY					Néant ☐
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	6 939 512
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	6 939 512
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	5 677 761
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	12 617 273
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler ci-dessous)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
provision PIDR		136 981		878 841
Provision pour perte à terminaison		307 874		149 948
Total des provisions pour risques et charges	8X	444 855	8Y	1 028 789
Provisions pour dépréciation				
Provision effort Construction		35 817		
Total des provisions pour dépréciation	9D	35 817	9E	
Charges à payer				
C3S		17 500		32 905
Total des provisions pour charges à payer	9K	17 500	9L	32 905
Totaux (Cadre III)	YN	498 172	YO	1 061 694
Totaux à reporter au tableau 2058-A	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

certifié conforme

DGFiP N° 2058-C-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : 2H ENERGY — Néant ☐

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-5 209 284	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-2 806 224	Dividendes		ZE	
			Autres répartitions		ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Report à nouveau		ZG	-8 015 508
Total I	ØF	-8 015 508	**Total II**		ZH	-8 015 508

RENSEIGNEMENTS DIVERS

							Exercice N
Engagements de crédit-bail mobilier	(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		)	YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier						YR	
Effets portés à l'escompte et non échus						YS	
Sous-traitance						YT	2 854 778
Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		)	XQ	715 236
Personnel extérieur à l'entreprise						YU	966 908
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	22 369
Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	
Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST	1 696 142
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052						ZJ	6 255 433
Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW	83 965
Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z	467 663
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052						YX	551 628
Montant de la TVA collectée						YY	0
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	0
Montant brut des salaires						ØZ	6 161 986
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition						ØS	
Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK	
Numéro de centre de gestion agréé	XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH	

Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA		Plus values à 15%	JK		Plus values à 0%	JL	
			Plus values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus values à 15%	JN		Plus values à 0%	JO	
			Plus values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH		N° SIRET société mère	JJ	

certifié conforme

DGFiP N° 2059-A-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : 2H ENERGY

Néant ☑

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
	1		2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées: Court terme	Long terme: 19 %	Long terme: 15 % ou 12,8 %	Long terme: 0 %	Plus-values taxables à 19 %
	7	8	9	10			11
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevt PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
	TOTAL						
	Cadre A : + ou - value nette à court terme		A	B			C
	Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)						
	Cadre C : autres plus-values taxables à 19%						

	Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées: Court terme	Long terme: 19 %	Long terme: 15 % ou 12,8 %	Long terme: 0 %	Plus-values taxables à 19 %
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

certifié conforme

DGFiP N° 2059-B-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

13. AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : 2H ENERGY

Néant ☑

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) ..... au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

certifié conforme

DGFiP N° 2059-C-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise 2H ENERGY	Néant ☑
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	.....
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	.....
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 Ia sexies-0)	.....

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N	.....		.....
	N-1	.....	.....	.....
	N-2	.....	.....	.....
	N-3	.....	.....	.....
	N-4	.....	.....	.....
	N-5	.....	.....	.....
	N-6	.....	.....	.....
	N-7	.....	.....	.....
	N-8	.....	.....	.....
	N-9	.....	.....	.....
	N-10	.....	.....	.....

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N	.....	.....		.....	.....
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1	.....	.....	.....	.....	.....
	N-2	.....	.....	.....	.....	.....
	N-3	.....	.....	.....	.....	.....
	N-4	.....	.....	.....	.....	.....
	N-5	.....	.....	.....	.....	.....
	N-6	.....	.....	.....	.....	.....
	N-7	.....	.....	.....	.....	.....
	N-8	.....	.....	.....	.....	.....
	N-9	.....	.....	.....	.....	.....
	N-10	.....	.....	.....	.....	.....

certifié conforme

DGFiP N° 2059-D-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Désignation de l'entreprise : 2H ENERGY

Néant ☑

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
1	2	3	4	5

certifié conforme

DGFiP N° 2059-E-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : 2H ENERGY			Néant ☐
Exercice ouvert le: 01/01/2022 et clos le: 31/12/2022	Données en nombre de mois : 12		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		YP	150
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	26 826 615
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
Total 1		OX	26 826 615
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	111 148
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	0
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	1 418 375
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	172 671
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
Total 2		OM	1 702 194
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	12 968 136
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	2 390 713
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	691 436
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	9 274
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		OY	
Total 3		OJ	16 059 560
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	**Total 1 +Total 2 - Total 3**	OG	12 469 249
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	12 469 249
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-etablissement au sens de la CVAE		EV	☑
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	26 826 615
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY - GZ du 01/01/2022	au	31/12/2022
Date de cessation		HR	

KPMG S.A. ERNST & YOUNG Audit

2H Energy

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

KPMG S.A.
224, rue Carmin
CS 17610
31676 Labège cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

2H Energy

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 2H Energy,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2H Energy relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements de méthode » de l'annexe des comptes annuels qui décrit le changement de méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires et les impacts associés sur les états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège et Paris-La Défense, le 29 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A.	ERNST & YOUNG Audit
Anne Briqueteur-Urbain	Christine Staub

Bilan actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	56 096,06	56 096,06		
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	349 108,25	349 108,25		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	761 112,49	759 815,65	1 296,84	21,50
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 084 982,86	246 880,52	838 102,34	874 429,35
	Constructions	2 605 776,95	565 867,85	2 039 909,10	2 209 899,40
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 989 280,46	4 705 378,15	283 902,31	282 384,41
	Autres immobilisations corporelles	1 709 340,11	1 439 371,62	269 968,49	153 480,56
	Immobilisations corporelles en cours				85 500,00
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	235 389,00	86 107,00	149 282,00	144 658,00
	Autres immobilisations financières	34 904,48		34 904,48	33 788,25
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	11 825 990,66	8 208 625,10	3 617 365,56	3 784 161,47
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières et autres approvisionnements	3 434 739	1 144 750	2 289 989	2 148 882
	En-cours de production (biens et services)	19 005 848	253 669	18 752 179	589 012
	Produits intermédiaires et finis	378 223	138 465	239 758	253 361
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	8 796 941	169 074	8 627 867	23 477 251
	Autres créances	1 895 294		1 895 294	2 524 574
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
	DISPONIBILITÉS	13 469 346		13 469 346	97 482
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	170 316		170 316	92 504
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	47 150 708	1 705 958	45 444 750	29 183 065
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		**58 976 698,70**	**9 914 583,21**	**49 062 115,49**	**32 967 226,45**

Bilan passif

		31/12/2022	31/12/2021
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	24 500 000,00	2 000 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	78 198,72	78 198,72
	Écarts de réévaluation	3 320 000,00	3 320 000,00
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	200 000,00	200 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-8 015 508,32	-5 209 283,74
	Résultat de l'exercice	-1 841 332,01	-2 806 224,58
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	18 241 358,39	-2 417 309,60
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques	346 074,35	165 433,00
	Provisions pour charges	1 128 390,70	1 867 581,00
	TOTAL PROVISIONS (II)	1 474 465,05	2 033 014,00
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers		19 127 509,30
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	528 917,96	414 502,35
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 829 784,43	7 264 623,52
	Dettes fiscales et sociales	4 906 096,66	3 970 856,77
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	10 414,00	2 367 570,11
	Produits constatés d'avance	17 071 079,00	206 460,00
	TOTAL DETTES (III)	29 346 292,05	33 351 522,05
	Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		**49 062 115,49**	**32 967 226,45**

Compte de résultat (1/2)

		31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises		
	Production vendue (biens et services)	26 826 614,79	30 352 875,54
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	26 826 614,79	30 352 875,54
	Production stockée	-1 340 903,31	59 636,00
	Production immobilisée		22 982,46
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	1 857 851,15	1 934 672,49
	Autres produits	111 147,61	305,86
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	27 454 710,24	32 370 472,35
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		105 500,86
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements	9 794 852,09	12 271 179,36
	Variation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	-77 472,00	-854 388,00
	Autres achats et charges externes	6 255 433,33	8 506 386,98
	Impôts, taxes, et versements assimilés	551 628,04	682 556,03
	Salaires et traitements	6 161 985,56	8 572 427,60
	Charges sociales	3 236 856,93	3 634 732,32
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges d'exploitation)	301 120,54	293 321,33
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	304 326,84	1 358 896,70
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	887 915,35	448 426,00
	Autres charges	9 274,21	34 094,88
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	27 425 920,89	35 053 134,06
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**28 789,35**	**-2 682 661,71**
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	40,85	643,77
	Reprises sur provisions et transferts de charges		5 186,90
	Différences positives de change	5 655,89	71 197,57
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	5 696,74	77 028,24
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges financières)	31 683,00	20 859,00
	Intérêts et charges assimilées	85 176,05	193 935,74
	Différences négatives de change	3 865,56	10 854,65
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	120 724,61	225 649,39
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		**-115 027,87**	**-148 621,15**

Compte de résultat (2/2)

		31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
		Net	Net
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	-86 238,52	-2 831 282,86
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	155	306 722
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	155	306 722
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	1 458 919	269 158
	Sur opérations en capital	4 141 574	320 600
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges exceptionnelles)		3 086
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	5 600 493	592 844
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**-5 600 337,49**	**-286 121,72**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-3 845 244,00	-311 180,00
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	27 460 562,30	32 754 222,89
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	29 301 894,31	35 560 447,47
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		**-1 841 332,01**	**-2 806 224,58**

Préambule

L'exercice fiscal clos le **31/12/2022** a une durée de **12 mois**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **49 062 115,49 €**.

Le résultat net comptable est une perte de **1 841 332,01 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

TYPE D'IMMOBILISATION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	0
Autres	N/A

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de Recherche et Développement

- Comptabilisation en charges
  Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Stocks d'Encours de Production :

1 - Nature des Stocks d'Encours de Production : Les stocks d'encours de production représentent les produits en cours de fabrication à la fin de la période comptable. Il s'agit de biens qui ont déjà été initiés dans le processus de production mais qui ne sont pas encore terminés. Ils sont en cours de transformation pour devenir des produits finis

2 - Valorisation des Stocks d'Encours de Production : Les stocks d'encours de production sont valorisés au coût de production, qui comprend les coûts directement attribuables à la production, tels que la main-d'œuvre directe, les matériaux directs, les frais généraux de production variables, et les charges indirectes de fabrication.

* (coûts d'achats historiques + Coûts Mains d'œuvre affectée) - (CA HT/Coefficient de marge théorique)

3 - Méthode d'Évaluation : Les stocks d'encours de production sont évalués au coût historique, sauf s'il existe des indications de dépréciation, auquel cas une provision pour dépréciation est constituée pour refléter la perte de valeur probable.

L'activité est basée sur des contrats long terme

En raison du changement de méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires à l'achèvement, les stocks d'encours de production à la clôture de l'exercice au 31/12/2022 ont été revalorisés selon la nouvelle méthode, ce qui a entraîné une variation de 18 416 836.07 € (variation significative dans la valorisation des stocks par rapport à l'ancienne méthode). Cette variation est expliquée dans les états financiers, et elle résulte uniquement du changement de méthode comptable.

Méthode de calcul des dépréciations :

Les provisions pour dépréciation sont constituées pour les matières premières, approvisionnements, et produits finis, sur la base d'un coefficient de rotation sur 12 mois et sur une période de consommation de 24 mois; cette règle de calcul est utilisée depuis l'exercice 2000.

Le taux de dépréciation appliqués pour les matériels dont le taux de rotation est supérieur ou égal à 36 mois sont en 2022 :

36 à 48 mois : 40 %

48 à 60 mois : 60 %

60 mois et plus : 90 %

sans consommation 100 %

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Indemnité de départ à la retraite

La convention collective de l'entreprise, la métallurgie, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.75 %

- Taux de croissance des salaires : 1 %

- Age de départ à la retraite : 65 ans

- Taux de turnover : Faible (5% dégressif)

- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88-90) -Montant de la provision pour départ à la retraite : 953 110,70 € au 31/12/2022

Montant de la provision pour départ à la retraite 2021 : 878 840.97 €

N° de la recommandation ANC appliquée pour le calcul de l'indemnité de départ en retraite, soit ANC 2013-02

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent :

• Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement de Méthode de Comptabilisation du chiffre d'affaires, passant d'une méthode à l'avancement vers une méthode à l'achèvement :

1 - Description de la nouvelle méthode de comptabilisation :

Nous avons opté pour une nouvelle méthode de comptabilisation du chiffre d'affaire, basée sur la méthode de l'achèvement. a méthode à l'achèvement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au terme de l'opération. En cours d'opération, qu'il s'agisse de prestations de services ou de productions de biens, les travaux en cours sont constatés à la clôture de l'exercice à hauteur des charges qui ont été enregistrées. (PCG ART. 622-22)

2 - Justification du changement :

Le passage de la méthode à l'avancement à la méthode à l'achèvement a été motivé par le changement de groupe intervenu au cours de l'exercice. Ce changement répond aux besoins d'harmonisation des méthodes au sein du groupe cahors

3 - Impact sur les états financiers :

Le changement de méthode de comptabilisation a un impact significatif sur nos états financiers, notamment :

Le chiffre d'affaires : Le chiffre d'affaires sera reconnus lors de l'achèvement des travaux, ce qui peut entraîner des variations dans la période de reconnaissance du chiffre d'affaires par rapport à la méthode précédente.

Charges /stocks : nous comptabilisons désormais des stocks d'encours qui sont repris lors de la livraison ou de la réalisation de la prestation

Actifs et Passifs : Il peut y avoir des ajustements dans la valorisation des travaux en cours, ainsi que dans les provisions éventuellement constituées.

4 - Informations supplémentaires :

La transition vers la nouvelle méthode de comptabilisation a été effectuée rétrospectivement. En page 39 une présentation des comptes 2021 retraités du changement de méthode

Le Montant de l'impact du changement de méthode à l'ouverture de l'exercice 2022, a été comptabilisé en charges exceptionnelles et non en capitaux propres. Cette exception est offerte par le PCG (ART 122-3) pour des raisons fiscales. Le montant ainsi comptabilisé en charges exceptionnelles est de 4 137 174.29€.

Voir détail du compte de résultat 2021 avant et après changement de méthode. Voir détail en dernière page

Impact au niveau bilanciel sur les comptes clos le 31/12/2021 :

* Actif

Augmentation des travaux en cours de 19 784 083 € : Passe de 589 012 € à 20 373 095 €

Diminution des factures à établir de 8 008 812.8 € : passe de 10 262 714 à 2 253 901 €

Diminution de la provision pour dépréciation des stocks : 117 592 € : passe de 98 518 à 216 110 €

* Passif

Augmentation des Produits constatées d'avance de 15 292 087 € : passe de 206 460 à 15 498 547 €

Augmentation des Pertes à Terminaisons de 127 115.29 € : passe de 22 833 à 149 948 €

Augmentation de la TVA sur FAE de 375 650.2 € : passe de 0 à 375 650.20 €

Soit un impact bilanciel de 4 137 174.29 €

Événements significatifs de l'exercice

Faits caractéristiques de l’exercice

Les effets de la guerre en Ukraine sur nos activités peuvent être résumés comme suit :

a. Perturbations de la chaîne d'approvisionnement : Les tensions et les restrictions commerciales ont entraîné des perturbations significatives dans notre chaîne d'approvisionnement. Cela a entraîné des retards dans la livraison des matières premières et des produits finis, ainsi qu'une augmentation des coûts liés au transport et à la logistique.

b. Fluctuations monétaires : Les tensions économiques ont également entraîné une volatilité des taux de change, ce qui a eu un impact sur nos transactions internationales et nos résultats financiers. Les variations des taux de change ont engendré des risques de change et une volatilité des résultats.

c. Changement d'actionnaire, entrée dans le groupe Cahors le 17/05/2022.

- Abandon du compte courant CNH (Précédent actionnaire) pour un montant de 507 918.00 €

- obtention d'une indemnité de sortie d'intégration fiscal pour 3 845 244 €. Indemnité passé en résultat exceptionnel dans les comptes 2022

- Changement de méthode de comptabilisation du Chiffre d'affaires. Voir paragraphe changement de méthode à l'initiative du l'entité.

- Augmentation de capital de 22,5M réalisé sur la période.

Autres éléments significatifs

1 - intégration Fiscale : Depuis la sortie du groupe CNH, la société 2H Energy ne fait plus partie d'aucun groupe d'intégration fiscale

2 - Compte Consolidé : Les comptes de 2H Energy sont consolidés avec le Groupe Cahors Holding - ZI de Regourd - 46000 CAHORS

Evénements post-clôture

Aucun événement important ou ayant un lien direct et prépondérant avec une situation existante à la clôture n'est survenu entre la date de clôture et la date d’établissement des comptes sociaux.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

- Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	56 096,00			56 096,00
Brevets	349 108,00			349 108,00
Fonds commercial				
Autres	756 076,00	5 036,00		761 112,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 084 983,00			1 084 983,00
Constructions	2 605 777,00			2 605 777,00
Autres	6 575 072,00	313 548,00	190 000,00	6 698 620,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts	199 082,00	36 307,00		235 389,00
Autres	33 788,00	1 856,00	740,00	34 904,00

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

- Tableau des amortissements et dépréciations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	56 096,00			56 096,00
Brevets	349 108,00			349 108,00
Fonds commercial				
Autres	756 055,00	3 761,00		759 816,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	210 554,00	36 327,00		246 881,00
Constructions	395 878,00	169 990,00		565 868,00
Autres	6 053 707,00	91 043,00		6 144 750,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts	54 424,00	31 683,00		86 107,00
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

- ## État des stocks

- Stocks de Matière Première : 3 434 739 €

- Travaux en cours : 19 005 848 €

- Stocks de produits interne finis : 239 758 €

- ## Tableau des provisions

NATURE DE LA PROVISION	VALEUR COMPTABLE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	DOTATION	REPRISE	VALEUR COMPTABLE À LA CLÔTURE
PROVISIONS POUR LITIGES	100 000,00		100 000,00	
PROVISIONS POUR GTIE AUX CLIENTS	175 280,00			175 280,00
PROVISIONS PERTES MARCHE A TERME	22 833,00	486 814,00	201 773,00	307 874,35
PROVISIONS AUTRES RISQUES	42 600,00	425 000,00	429 400,00	38 200,00
PROV.POUR INDEMNITEES DE FIN DE CARRIERE	1 692 301,00	136 981,00	878 840,97	953 110,70
PROV./DEPRECIATION MATIERE PREMIERE	1 208 385,00	1 144 750,00	1 208 385,00	1 144 750,00
PROV.DEPRECIAT./ EN COURS		253 659,00		253 668,93
PROV.DEPREC.STOCKS PROD.FINIS	98 518,00	138 465,00	98 518,00	138 465,00
PROV. POUR DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTSS	104 126,75	74 345,91	9 398,49	169 074,18

- État des créances

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Créances rattachées à des participations				
Prêts	235 389,00	235 389,00		
Autres immobilisations financières	34 904,00	34 904,00		
Clients douteux ou litigieux	62 560,00	62 560,00		
Autres créances clients	9 577 761,00	9 577 761,00		
Personnel et comptes rattachés	33 845,00	33 845,00		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	19 990,00	19 990,00		
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices	928 408,00	928 408,00		
TVA	357 993,00	357 993,00		
Autres impôts	272 090,00	272 090,00		
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	170 316,00	170 316,00		
TOTAL	**11 693 256,00**	**11 693 256,00**		
Montants des prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

- État des dettes

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 527 983,00	6 527 983,00		
Personnel et comptes rattachés	901 664,00	901 664,00		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 880 397,00	1 880 397,00		
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	1 488 929,00	1 488 929,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	414 447,00	414 447,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Tva sur Factures à etablir	240 016,00	240 016,00		
Autres dettes	539 332,00	539 332,00		
Produits constatées d'avance	17 041 079,00	17 041 079,00		
TOTAL	**29 033 847,00**	**13 733 847,00**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

- État des charges à payer et des produits à recevoir

CHARGES À PAYER	MONTANT
Factures Non parvenues	2 934 952,39
Provision congés à payer + provisions Primes	619 304,00
Charges sociales sur Congés à payer + primes	263 319,00
Effort construction	72 268,00
Taxe apprentissages	18 319,53
Taxe foncière	143 774,00
TVS	13 656,00
CFE	143 572,00
Cvae	84 996,00
Divers charges à payer	10 414,00
TOTAL	**4 304 574,92**

PRODUITS À RECEVOIR	MONTANT
Produits sur personnels	19 356,35
TOTAL	**19 356,35**

- État des charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
CCA	170 316,37
TOTAL	**170 316,37**

- État des produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Produit Constaté d'Avance	17 071 079,00
TOTAL	**17 071 079,00**

- Tableau de variation du capital

CAPITAL SOCIAL	NOMBRES D'ACTIONS OU PARTS SOCIALES	VALEUR NOMINALE
Titres en début d'exercice	125 000,00	16,00
Titres émis	1 406 250,00	16,00
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 531 250,00	16,00

- Capitaux propres

RUBRIQUES	DÉBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION DE CAPITAL	RÉDUCTION DE CAPITAL	AFFECTATION DU RÉSULTAT	FIN D'EXERCICE
Capital	2 000 000,00	22 500 000,00			24 500 000,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	78 199,00				78 199,00
Écarts de réévaluation	3 320 000,00				3 320 000,00
Réserve légale	200 000,00				200 000,00
Autres réserves					
Actionnaires capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	-5 209 284,00			-2 806 224,58	-8 015 509,00
Report à nouveau débiteur					
Résultat de l'exercice	-2 806 224,00			964 892,99	-1 841 332,00
TOTAL	**-2 417 309,00**	**22 500 000,00**		**-1 841 331,59**	**18 241 358,00**

Engagements et opérations hors-bilan

- Engagements financiers simples

NATURE DES ENGAGEMENTS	TOTAL	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	AUTRES	PROVISION
ENGAGEMENTS DONNÉS							
Garantie Internationale	463 732,00		463 732,00				
Aval et Caution divers	232 112,00		232 112,00				
Garantie à première demande	1 650 000,00		1 650 000,00				
TOTAL	**2 345 844,00**		**2 345 844,00**				
ENGAGEMENTS REÇUS							
ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES							

Informations relatives à l'effectif

- Tableau de l'effectif moyen N

CATÉGORIE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Cadres			65,00
Non-cadres			36,00
Employés			87,00

- Tableau de l'effectif moyen N-1

CATÉGORIE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Cadres			65,00
Non-cadres			36,00
Employés			87,00

- ## Informations relatives aux opérations de nature spécifique

Transactions avec des parties liées : Les transactions avec des parties liées ont été réalisées selon les conditions de marché

Honoraires Commissaires aux comptes : 15 000 €

CHIRFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE

CA FRANCE : 25 670 034

CA ETRANGER : 1 999 959

CA TOTAL : 27 669 994

Compte de résultat 2021 avant et après le changement de méthode

Produits d'exploitation	Methode de l'avancement		Passage		Méthode de l'achévement
Production vendue (biens et services)	30 352 875,54				**30 352 875,54**
		PCA 2021	- **15 292 087,00**	-	15 292 087,00
		FAE 2021	**1 878 251,00**		1 878 251,00
		Annul FAE 2021 ANCIENNE METHODE	- **10 262 714,00**	-	10 262 714,00
Montant net du chiffre d'affaires	**30 352 875,54**				6 676 325,54
Production stockée	59 636,00	VIP BRUT 2021	**19 784 083,00**		19 843 719,00
Production immobilisée	22 982,46				22 982,46
Subventions d'exploitation	0,00				0,00
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	1 934 672,49				1 934 672,49
Autres produits	305,86				305,86
Total produits d'exploitation (I)	**32 370 472,35**				**28 478 005,35**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises	0,00				0,00
Variation des stocks de marchandises	0,00				0,00
Achats de matière première et autres approvisionnements	12 264 130,53				12 264 130,53
approvisionnements	-854 388,00				-854 388,00
Autres achats et charges externes	8 618 936,67				8 618 936,67
Impôts, taxes, et versements assimilés	682 556,03				682 556,03
Salaires et traitements	8 598 654,74				8 598 654,74
Charges sociales	3 608 505,18				3 608 505,18
Dotations aux amortissements et aux provisions	293 321,33				293 321,33
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	0,00				0,00
Sur actif circulant : dotation aux provisions	1 358 896,70	PROV DEP STOCKS ANNUL PAT 2021	- **117 591,73**		1 453 655,43
		ANCIENNE METHODE	**22 833,00**		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	448 426,00	PAT 2021	- **149 949,87**		598 375,87
Autres charges	34 094,88				34 094,88
Total charges d'exploitation (II)	**35 053 134,06**				**35 297 842,66**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-2 682 661,71**				**-6 819 837,31**
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	0,00				0,00
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	0,00				0,00
Produits financiers					
De participations	0,00				0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,00				0,00
Autres intérêts et produits assimilés	643,77				643,77
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 186,90				5 186,90
Différences positives de change	71 197,57				71 197,57
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00				0,00
Total produits financiers (V)	**77 028,24**				**77 028,24**
Charges financières					
Dotations aux amortissements et aux provisions	20 859,00				20 859,00
Intérêts et charges assimilées	193 935,74				193 935,74
Différences négatives de change	10 854,65				10 854,65
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00				0,00
Total charges financières (VI)	**225 649,39**				**225 649,39**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-148 621,15**				**-148 621,15**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	**-2 831 282,86**				**-6 968 458,46**
PRODUITS EXCEPTION.					
Sur opérations de gestion	306 722,30				306 722,30
Sur opérations en capital	0,00				0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00				0,00
Total produits exceptionnels (VII)	**306 722,30**				**306 722,30**
CHARGES EXCEPTION.					
Sur opérations de gestion	269 158,15				269 158,15
Sur opérations en capital	320 600,00				320 600,00
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 085,87				3 085,87
Total charges exceptionnelles (VIII)	**592 844,02**				**592 844,02**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-286 121,72**				**-286 121,72**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0,00				
Impôts sur les bénéfices (X)	-311 180,00				-311 180,00
Total des produits (I + III + V + VII)	**32 754 222,89**				28 861 755,89
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**35 560 447,47**				35 805 156,07
Résultat de l'exercice	**-2 806 224,58**		- **4 137 175,60**		**-6 943 400,18**